



AGRICULTURE DE GROUPE : S'INSTALLER À PLUSIEURS

Formation 2018/19

3 jours pour identifier les principales conséquences juridiques, sociales et fiscales d'une installation en groupe. Savoir gérer la future société de la création à la possible dissolution. Pouvoir adopter un mode de fonctionnement au sein d'une société agricole.

Qu'est ce que l'on est prêt à mutualiser?" : foncier, travail, revenu, production...Quelle méthodologie pour la prise de décision : finalités, objectifs, stratégies, modes opérants. Cette formation vous présentera les différentes formes d'associations existantes et vous permettra de maîtriser l'utilisation d'outils concrets pour gérer une société au quotidien.



Association pour le Développement de l'Emploi
Agricole et Rural de l'Ariège
32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix
0534146179 // 0670045530
adear.09@orange.fr
<http://www.agriculturepaysanne.org/ariege>



DÉTAILS PRATIQUES

Durée : 3 jours

Dates : 12 décembre 2018
19 décembre 2018
21 décembre 2018

Horaires : 9h à 17h30
Repas du midi partagé et tiré
du sac

Lieu : Chambre d'agriculture
de l'Ariège

Public : Paysan-nes d'Ariège
et des départements
limitrophes

**Merci de nous renvoyer le
bulletin ci dessous par
courrier ou par mail.**
(adresses en 1ere page)

PROGRAMME

Mercredi 12 décembre

Étudier et mûrir son projet d'installation en société. "Qu'est ce que l'on est prêt à mutualiser?" méthodologie pour la prise de décision

Intervenante : Chantal Tresserra, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

Mercredi 19 décembre

Acquérir les compétences juridiques, fiscale et sociales pour optimiser son installation en société. Maîtriser le fonctionnement d'une société. Savoir repérer les points de vigilance

Intervenante : Eliane Pieroni, Juriste fiscaliste

Vendredi 21 décembre

Maîtriser l'utilisation d'outils concrets pour gérer une société au quotidien. Savoir identifier les facteurs de réussite relationnels, les points forts et faibles de sa future association.

Intervenant : Chantal Tresserra, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

Coordonnées

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tèl : Courriel :

Date de naissance : à :

Niveau de formation initiale :

Fin scolarité obligatoire BEP BAC BAC +2 BAC +3 et 4 BAC +5 et plus

Situation professionnelle:

Agriculteur-trice(chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint-collaborateur, aide familial) : participation gratuite pour les personnes à jour de leur cotisation MSA. SIRET :

Porteur-se de projet Participation gratuite pour les personnes en cours d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI de la Chambre d'Agriculture

Autre public : nous contacter